

## INVITATION DE PRESSE

### **SOUS EMBARGO JUSQU'À LA FIN DU CONTRÔLE**

Épinal, le 09/07/2021

### **Ré-ouverture des clubs et des discothèques Opération de contrôle du respect du protocole sanitaire**

Ce 9 juillet, les bars dansants, clubs, discothèques sont autorisés à rouvrir sous réserve du respect des mesures définies dans leur protocole sanitaire (disponible sur le site internet <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures/protocole-sanitaire>) :

- présentation d'un pass sanitaire obligatoire
- port du masque recommandé
- jauge fixée à 75 % en intérieur et 100 % en extérieur
- téléchargement et activation de l'application TousAntiCovid

Afin de vérifier les conditions des d'application des mesures sanitaires, Gaël Rousseau, sous-préfet de l'arrondissement de Neufchâteau, participera, aux côtés de la brigade de gendarmerie de Mirecourt, à une opération de contrôle qui aura lieu :

**ce vendredi 9 juillet 2021 à 22h45  
complexe *Le Petit Creux*  
Madonne-et-Lamerey**

Pour une parfaite organisation, merci de nous confirmer votre présence à l'adresse :  
[pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)  
[prefet.vosges/@prefet88](mailto:prefet.vosges/@prefet88)

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex

